

RESPONSABILITÉS DES ÉVÉNEMENTS SANCTIONNÉS

1- Les organisateurs d'événements compétitifs sanctionnés doivent faire remplir un formulaire de reconnaissance et d'acceptation de risques inhérents à la pratique à tous les participants qui ne possèdent pas de licence de course nationale (SFC) ou provinciale (SFQ) selon l'événement. Ce formulaire est intégré au formulaire de demande de licence d'un jour.

2- L'achat des licences de jour doit se faire lors de la demande de sanction par l'organisateur. Les formulaires de licences signés doivent être conservés par le club. Seule une liste des inscriptions à l'événement doit être retournée à SFQ si les inscriptions ne sont pas faites en ligne sur Zone4.

3- Les événements sanctionnés doivent respecter la réglementation officielle de Ski de fond Québec (SFC) relative au type d'événement organisé et être supervisés par un officiel formé de niveau 2 et plus.

SERVICES OFFERTS

Coupe Québec, Coupe Canada et Championnat provincial:

- envoi par courriel des avis de courses aux clubs de compétition affiliés à SFQ
- stages de formation d'officiels offerts selon les besoins (avec tarification)
- Assurance responsabilité civile pour les organisateurs, bénévoles et commanditaires inscrits à SFQ (valable pour l'événement seulement)
- inscription à la Liste des Points Canadiens
- mise à jour du classement cumulatif par SFQ
- médailles de Coupe Québec fournie par SFQ
- trophées et prix en argent remis pour le classement cumulatif (aux frais de SFQ)
- assignation d'un délégué technique de niveau 3 en support au comité organisateur
- inscription au calendrier provincial et sur le site web de SFQ
- lien électronique sur le site web de SFQ avec le site de l'événement
- affichage des résultats sur le site web de SFQ
- points de priorisation accordés au club organisateur (pour subventions aux entraîneurs)

Circuit des Maîtres et autres événements provinciaux:

- Assurance responsabilité civile des organisateurs, bénévoles et commanditaires inscrits à SFQ (valable pour l'événement seulement)
- stages de formation d'officiels offerts selon les besoins (avec tarification)
- inscription au calendrier provincial et sur le site web de SFQ
- assignation d'un délégué technique de niveau 3 ou aviseur technique en support au comité organisateur
- lien électronique sur site web SFQ avec le site de l'événement
- affichage des résultats sur le site web de SFQ
- points de priorisation accordés au club organisateur (pour subventions aux entraîneurs)

Événement régional/populaire (compétitif ou non):

- Assurance responsabilité civile pour les organisateurs, bénévoles et commanditaires inscrits à SFQ (valable pour l'événement seulement)
- stages de formation d'officiels offerts selon les besoins (avec tarification)
- inscription au calendrier régional sur le site web de SFQ
- lien électronique sur site web SFQ avec le site de l'événement
- points de priorisation accordés au club organisateur (pour subventions aux entraîneurs) sauf pour compétition exclusivement scolaire.

INFORMATIONS POUR DEMANDE DE SANCTION D'UN ÉVÉNEMENT

**Vous devez compléter votre demande de sanction directement en ligne.
Ce formulaire est à titre de référence seulement**

TARIFICATION SELON LE TYPE D'ÉVÉNEMENT :

Coupe Canada / NORAM :	175\$/jour	<input type="checkbox"/>
Événement FIS incluant sanction SFC :300\$ + 75\$/jr		<input type="checkbox"/>
Coupe Québec :	155\$/jour	<input type="checkbox"/>
Compétition régionale, événement populaire (compétitif ou non)	50\$/jour	<input type="checkbox"/>

FIS / NORAM / COUPE CANADA / COUPE QUÉBEC/ CHAMPIONNAT MIDGET

LICENCES SFC (5\$) ET SFQ OBLIGATOIRES POUR CES ÉPREUVES : PARTICIPANTS SANS LICENCE ANNUELLE SFC /SFQ DOIVENT SE PROCURER UNE LICENCE JOURNALIÈRE. **LES LICENCES DE JOUR DOIVENT ÊTRE ACHETÉES À MÊME LA DEMANDE DE SANCTION POUR SFC ET SFQ.**

LICENCES JOURNALIÈRES SFC ET SFQ - ÉPREUVES NATIONALES/PROVINCIALES

30 licences et moins : 90\$	SFC <input type="checkbox"/>	SFQ <input type="checkbox"/>	100 licences et moins : 200\$	SFC <input type="checkbox"/>	SFQ <input type="checkbox"/>
50 licences et moins : 125\$	SFC <input type="checkbox"/>	SFQ <input type="checkbox"/>	Plus de 100 licences : 300\$	SFC <input type="checkbox"/>	SFQ <input type="checkbox"/>

LICENCE SFQ (3\$) OBLIGATOIRE POUR LES ÉPREUVES SUIVANTES :CIRCUIT DES MAÎTRES / ÉVÉNEMENT RÉGIONAL/ COUPE QUÉBEC/CHAMPIONNAT MIDGET. PARTICIPANTS SANS LICENCES SFQ DOIVENT SE PROCURER UNE LICENCE JOURNALIÈRE. **LES LICENCES DE JOUR DOIVENT ÊTRE ACHETÉES À MÊME LA DEMANDE DE SANCTION.**

PRIX DES LICENCES JOURNALIÈRES SFQ POUR ÉPREUVES RÉGIONALES

10 licences et moins : 25\$	<input type="checkbox"/>	60 licences et moins : 160\$	<input type="checkbox"/>
30 licences et moins : 60\$	<input type="checkbox"/>	80 licences et moins : 200\$	<input type="checkbox"/>
50 licences et moins : 135\$	<input type="checkbox"/>	Plus de 100 licences : 250\$	<input type="checkbox"/>

Au nom du comité organisateur de l'événement que je représente, je déclare avoir lu le manuel de l'assuré de SFC et les règlements qui s'appliquent au type d'événement sanctionné et j'accepte de suivre les procédures qui y sont décrites.

http://www.skidefondquebec.ca/clubs/w_doc_manuel_assure_sfc_aout_2012.pdf

Signature du responsable de l'événement : _____ Date : _____

- Les licences journalières SFC et sont valides pour une seule épreuve
- Le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques doit être signé par le participant